Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 40 (2003)

**Heft:** 1575

Artikel: Répartition des revenus : une Suisse profondément inégalitaire

Autor: Delley, Jean-Daniel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1021537

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Une Suisse profondément inégalitaire

En Suisse,
les inégalités
de revenus
entre riches et
pauvres sont
très importantes.
Mais l'écart ne
se creuse pas.
Une étude récente
montre même
une légère
amélioration
en faveur des
plus démunis.

es riches s'enrichissent et les pauvres deviennent de plus en plus pauvres. Cette affirmation que ne se lasse pas de répéter la gauche politique et syndicale ne résiste pas à l'analyse statistique. En réalité, la Suisse connaît depuis plusieurs décennies une répartition stable et très inégalitaire des revenus.

Les salaires colossaux de quelques dirigeants d'entreprise et la baisse moyenne des revenus des actifs entre 1991 et 1999 - moins 4% - semblent confirmer la logique perverse de l'aggravation des inégalités de revenu. Une étude récemment publiée réfute cette impression. La comparaison des résultats de sondages effectués en 1985, 1992 et 1999 montre que le 20% des actifs les mieux lotis ont vu leur part au revenu global légèrement diminuer au cours de la décennie nonante; au contraire des 20% les plus démunis dont la part progresse très modestement. Cette tendance est plus significative encore si l'on considère non plus les individus mais les ménages. Durant la dernière décennie, la part des 20% les plus riches au revenu total des actifs a baissé de 3,6%; alors que celle des 20% les plus pauvres a augmenté de 2,2%.

En réalité, la distribution des revenus du travail est relativement constante depuis quarante ans. Si l'on distingue les revenus par tranches de 20% des actifs, chaque tranche, des mieux lotis au plus défavorisés, s'approprie respectivement 45, 20, 16, 12 et 7% du revenu total. En clair, les 20% les mieux payés reçoivent 45% du revenu total,

alors que les 20% au bas de l'échelle des salaires se contentent de 7% du revenu total.

Le sondage révèle par ailleurs que la majorité des actifs se positionne de manière erronée dans l'échelle sociale. Ainsi 52% des actifs pensent se situer dans la tranche moyenne qui en fait n'en regroupe que 20%. Et 40% des personnes des tranches inférieures de revenu surestiment leur situation réelle. La classe moyenne reste subjectivement très attractive.

## Des appréciations inexactes

Pourtant cette appréciation erronée n'empêche pas les personnes interrogées de manifester un esprit critique à l'égard de la distribution des revenus. Une majorité se prononce pour un resserrement de l'échelle des revenus, considérant que les revenus élevés devraient être fortement réduits et les bas salaires augmentés de

20 à 30%. Cette revendication ne reflète pas seulement l'avis des bas revenus, mais trouve aussi des partisans parmi les revenus élevés.

Un certain consensus règne également à propos de l'équité de la charge fiscale. Les tranches de revenus movennes et inférieures devraient bénéficier d'une baisse d'impôt et les hauts revenus être taxés plus lourdement. Mais là aussi la perception ne coïncide pas avec la réalité. Les bas revenus proposent une taxation des riches très inférieure à ce qu'elle est en réalité, alors que les riches surestiment la charge fiscale des moins bien nantis, suggérant pour ces derniers une réduction des impôts qui correspond en fait à ce qu'ils paient actuellement.

Hanspeter Stamm, Markus Lamprecht, Rolf Nef, *Soziale Ungleichheit in der Schweiz*, Seismo Verlag, Zürich 2003.

### Zurich: une politique sociale active

La ville de Zurich connaît une augmentation dramatique du nombre de cas sociaux. En un an et demi, l'effectif des personnes assistées a crû de 28%, pour atteindre 7371 en juillet dernier. Et 400 nouveaux cas viennent s'ajouter chaque mois à cet effectif. Plus préoccupant encore, 40% des bénéficiaires de l'assistance sont des jeunes de moins de 25 ans.

L'an passé la ville a dépensé 51 millions de francs pour l'aide sociale. Et cette année elle a déjà voté deux crédits complémentaires. La situation est d'autant plus tendue que Zurich doit compenser les mesures d'économies décidées par le canton et la Confédération. Cette évolution défavorable ne dissuade pas la municipalité de persévérer dans la ligne de sa politique sociale active inaugurée l'an passé. Dans la mesure du possible, les prestations sociales sont conditionnées à une contre-prestation: formation, emploi sur le marché gris du travail organisé par les autorités. Et, pour encourager les bénéficiaires de l'aide sociale à accepter un travail rémunéré, aussi modeste soit-il, une franchise de revenu évite que le montant de l'aide sociale soit trop rapidement diminué.